

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2007/015680**
n°de gestion : **2001B01714**
n°SIREN : **420 916 918 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 11/12/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AIRBUS HOLDING société anonyme

1 rond point Maurice Bellonte 31700 Blagnac -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

**procès-verbal délibérations du conseil d'administration du 17/10/2007 (2
exemplaires)**

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société

15 680 —

11 OCT 2007

CERTIFIÉ CONFORME

I. 018 1714

1078 3353

84

AIRBUS HOLDING SA
Société anonyme
Au capital de 746.325.105 Euros
Siège Social : 1, rond point Maurice Bellonte
31700 Blagnac
RCS : Toulouse 420 916 918

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 OCTOBRE 2007**

Le 17 octobre 2007, à 15 heures, les Administrateurs de la société Airbus Holding se sont réunis au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cooptation d'un nouvel Administrateur
- Remplacement du Président du Conseil d'administration
- Remplacement du Directeur Général
- Pouvoirs

Les administrateurs présents émargent le registre des présences en entrant en séance

Sont présents :

M. Fabrice Brégler, Administrateur
M. Derek Sharples, Administrateur
M. Harald Wilhelm, Administrateur

En l'absence de Monsieur Gallois, Président du Conseil démissionnaire, les Administrateurs nomment Monsieur Derek Sharples Président de séance.

Le Président de séance déclare que trois Administrateurs en fonction étant présents, le Conseil peut valablement délibérer. En conséquence, il ouvre la séance et aborde l'ordre du jour:

1. Cooptation d'un nouvel Administrateur

Le Président de séance expose au Conseil que Monsieur Louis Gallois, ayant été appelé à de nouvelles fonctions, a démissionné de ses fonctions d'Administrateur, de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général par une lettre adressée au Conseil en date du 16 octobre 2007.

Le Président de séance expose que du fait de cette démission, les membres restants du Conseil d'Administration ont décidé de se réunir pour coopter sans délai un nouvel Administrateur à titre provisoire et procéder à l'élection d'un nouveau Président du Conseil et d'un nouveau Directeur Général.

Le Président propose donc au Conseil de nommer comme Administrateur, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale, en remplacement de Monsieur Louis Gallois:

0000 0000

- Monsieur Hans-Peter Ring, domicilié à Parkstrasse 8, Unterhaching - 82008 (Allemagne), et ayant déclaré par avance accepter ces fonctions, avec effet immédiat et pour la durée restant à courir des fonctions de son prédécesseur, soit jusqu'à la fin de l'assemblée générale devant statuer en 2013 sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

Après avoir pris acte de cette démission, puis délibéré sur la candidature proposée, le Conseil, à l'unanimité, nomme monsieur Hans-Peter Ring à titre provisoire pour la durée proposée.

2. Election du Président du Conseil d'administration

Le Président de séance rappelle que monsieur Louis Gallois était également le Président du Conseil d'administration de la Société et qu'il convient donc d'élire un nouveau Président. Il propose de désigner monsieur Hans-Peter Ring comme Président du Conseil d'administration.

Le Conseil élit à l'unanimité monsieur Ring Président du Conseil d'administration de la Société pour la même durée que celle de ses fonctions d'Administrateur.

3. Nomination du Directeur Général

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité que monsieur Ring, nouveau Président du Conseil, assumera aussi les fonctions de Directeur Général de la Société pour la même durée que celle de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

4. Pouvoirs

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes les formalités nécessaires à la publicité et à l'enregistrement légal de ces décisions.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance a été levée à 15h 40.

Le présent procès-verbal, dressé par le Président de séance, a été signé par lui et un administrateur.



Derek Sharples
Le Président de séance



Fabrice Brégier
Un Administrateur